



UNIVERSITÉ DE NANTES
UFR Lettres et Langages – Département de Philosophie
Année universitaire 2014-2015
P. LANG

UEC 12 – Séminaire A2 d’histoire de la philosophie en Master 1
UEC 32 – Séminaire A2 d’histoire de la philosophie en Master 2
Préparation à l’agrégation 2015 – troisième épreuve d’admissibilité : histoire de la philosophie.

Marx : *Manuscrits de 1844, L’idéologie allemande, Introduction à la critique de l’économie politique, Contribution à la critique de l’économie politique, Le capital (Livre premier).*

Texte n° 13

Il s’agit maintenant d’examiner de plus près cette marchandise singulière qu’est la force de travail. Pareillement à toutes les autres marchandises, elle possède une valeur. Comment celle-ci est-elle déterminée ?

5 La valeur de la force de travail, pareillement à celle de toute autre marchandise, est déterminée par le temps de travail nécessaire à la production donc à la reproduction de tel article spécifique. Dans la mesure où elle est valeur, la force de travail proprement dite ne représente qu’un quantum déterminé de travail social moyen objectivé en elle. La force de travail existe uniquement comme une disposition de l’individu vivant. Sa production présuppose donc l’existence de ce dernier. L’existence de l’individu étant donnée, la production de la force de travail
10 consiste en sa propre reproduction de lui-même ou encore en sa conservation. Pour se conserver, l’individu vivant a besoin d’une certaine somme de moyens de subsistance. Le temps de travail nécessaire à la production de la force de travail se résout donc dans le temps de travail nécessaire à la production de ces moyens de subsistance [...]. Cependant, la force de travail ne se réalise que par son extériorisation, elle n’est à l’œuvre que dans le travail. Or, sa mise en œuvre, le travail,
15 occasionne la dépense d’un quantum déterminé de muscles, de nerfs, de cerveau humains, etc. qu’il faut de nouveau remplacer. Cette dépense accrue entraîne une ingestion [*Einnahme*] accrue. Si le propriétaire de la force de travail a travaillé aujourd’hui, il faut que demain il puisse répéter le même processus dans les mêmes conditions de force et de santé. Il faut donc que la somme des moyens de subsistance suffise à maintenir dans son état de vie normal l’individu qui travaille en tant
20 qu’individu qui travaille. [...] Par opposition aux autres marchandises, la détermination de la valeur de la force de travail contient donc un élément historique et moral. Cependant, pour un pays déterminé, dans une période déterminée, l’ensemble moyen des moyens de subsistance nécessaires est globalement donné.

25 Le propriétaire de la force de travail est mortel. Si par conséquent son apparition sur le marché est censée être continue comme le présuppose la transformation continue d’argent en capital, il faut que le vendeur de la force de travail se perpétue lui-même, « comme se perpétue tout individu vivant, par la procréation ». Il faut que les forces de travail retirées du marché par l’usure et

la mort soient remplacées constamment par un nombre au moins égal de nouvelles forces de travail. La somme des moyens de subsistance nécessaires à la production de la force de travail inclut donc les moyens de subsistance des remplaçants, c'est-à-dire des enfants des travailleurs, en sorte que cette race de possesseurs de marchandises d'un type particulier se perpétue sur le marché.

Si l'on veut modifier la nature humaine générale de telle sorte qu'elle acquière habileté et savoir-faire dans une branche de travail déterminée, qu'elle devienne une force de travail développée spécifique, il faut une formation ou une éducation déterminée qui, à son tour, coûte une somme plus ou moins grande d'équivalents-marchandises. Selon le caractère plus ou moins médiatisé de la force de travail, les coûts de sa formation sont différents. Ces frais d'apprentissage qui tendent vers l'infiniment petit pour la force de travail ordinaire, entrent donc dans la sphère des valeurs dépensées pour sa production.

Karl MARX, *Le Capital, livre premier*, II, 4, « Transformation de l'argent en capital », trad. sous la dir. de J.-P. Lefebvre, Paris, P.U.F., 2014, p. 191-193 (traduction modifiée).